



Découvrez nos solutions
D'AMÉNAGEMENTS
adaptées aux spécificités
de votre **MÉTIER !**

CHOISISSEZ VOTRE AMÉNAGEMENT ADAPTÉ À VOTRE MÉTIER !



Exercez votre métier avec une solution d'aménagement répondant à votre besoin.

Pack ARTISAN / MULTISERVICES



L'aménagement Pack **ARTISAN / MULTISERVICES** est spécialement conçu pour répondre aux différentes spécificités de votre activité :

CHAUFFAGISTE, ÉLECTRICIEN, MENUISIER, MONTEUR, PEINTRE, PISCINIER, PLOMBIER, SERRURIER, AUTO-ENTREPRENEUR...

KIT DE PROTECTION : plancher, passages de roues, côtés latéraux, portes arrières.

CASIERS : casier avec et sans bacs, casier établi, casier technique, casier intercalaires, casier multiple...

FINITION : Vernis gris



Pack BTP

L'aménagement Pack **BTP** est spécialement conçu pour répondre aux différentes spécificités de votre activité :

CANALISATEUR, COUVREUR, CHARPENTIER, FAÇADIER, GÉOMÈTRE, MAÇON, PLAQUISTE, PLÂTRIER...

KIT DE PROTECTION : plancher, passages de roues, côtés latéraux, portes arrières.

CASIERS : casier avec ou sans bacs, casier étagères inclinées...

FINITION : Vernis okoumé



Pack TRANSPORT



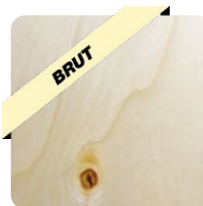
L'aménagement Pack **TRANSPORT** est spécialement conçu pour répondre aux différentes spécificités de votre activité :

COURSIER, DÉMÉNAGEUR, EXPLOITANT AGRICOLE, LIVREUR, PATROUILLEUR AUTOROUTIER...

KIT DE PROTECTION : Plancher, passages de roues, côtés latéraux, portes arrières.

CASIERS : casier avec ou sans bacs, casier étagères inclinées...

FINITION : Brut



GARANTIE : SARL MDP vous garantit que tous les produits sélectionnés sont fabriqués dans l'usine de la SARL MDP. Dans tous les cas SARL MDP ne pourra être tenu pour responsable pour non respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur dans le pays de réception, la responsabilité de SARL MDP est systématiquement limitée à la valeur du produit mis en cause, valeur à sa date de vente et ce sans possibilités de recours envers la marque ou la société productrice du produit. En toute hypothèse, le client bénéficie de la garantie légale d'éviction et des vices cachés (Art.1625 et suivants du Code Civil). A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art.1641 et suivants du code civil) ; si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un délai de 48H à compter de la réception de la marchandise et de la découverte du défaut caché (art.1648 du code civil). Vous pouvez contacter le service clients (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 & de 14h à 17h30) au 02.41.29.60.60 ou par mail à contact@mdp-utilitaire.fr.



TOWNSTAR 2021

VERSION COMPATIBLE : L1 1 PLC



Pack ARTISAN / MULTISERVICES



Scannez le **QR CODE**
pour plus d'informations
sur notre offre

**Pack Artisan
Multiservices**

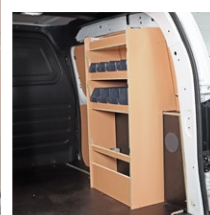


Pack BTP



Scannez le **QR CODE**
pour plus d'informations
sur notre offre

Pack BTP



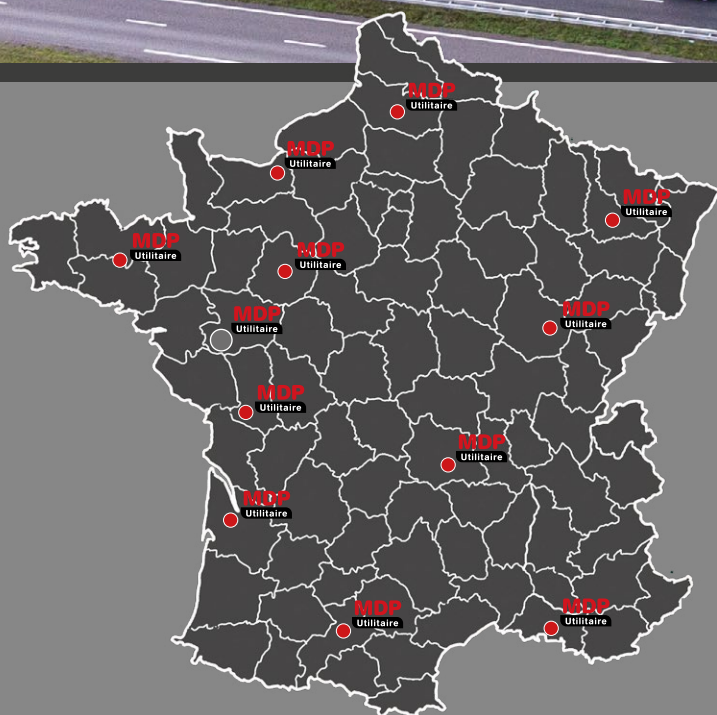
Pack TRANSPORT



Scannez le **QR CODE**
pour plus d'informations
sur notre offre

Pack TRANSPORT





MDP
Utilitaire

RÉSEAU AGENCES RÉGIONALES

- Agences régionales de pose
- Siège social
Site de production

LES CHIFFRES CLÉS

32
années
d'expérience

10 000
m² de surface de
production

20 000
références produits

4500
distributeurs dans
toutes la France

28 000
véhicules équipés
chaque année

12
agences régionales
de pose

6 rue de Belgique - Parc d'activités du Val de Moine 2
Saint-Germain-sur-Moine - 49230 **Sèvremoine**
Email : contact@mdp-utilitaire.fr
Tél. : **02 41 29 60 60**

www.mdp-utilitaire.fr



Flashez et découvrez !

